



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence à Gatineau, le mercredi 14 octobre 2020 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, messieurs les conseillers Cédric Tessier, président, Gilles Chagnon, Pierre Lanthier et madame la conseillère Renée Amyot formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Yess Gacem, directeur général adjoint, Melvin Jomphe, directeur de cabinet et M^e Geneviève Leduc, greffière ainsi que Luc Beaudoin, Daniel Champagne, Mike Duggan, Laurence Gillot et Jean-François LeBlanc.

CE-2020-622

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 23 SEPTEMBRE 2020

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 23 septembre 2020 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte le procès-verbal, comme soumis.

Adoptée

CE-2020-623

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE SOUMISSION - SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - FIRME 6739741 CANADA INC. (GESTION DMJ) - TRAVAUX DE MISE AUX NORMES MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE - QUARTIER GÉNÉRAL DE POLICE ET AU POSTE DE POLICE DE HULL - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICTS ÉLECTORAUX DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL ET DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINT-RAYMOND – GILLES CARPENTIER ET LOUISE BOUDRIAS

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2020-139 du 11 mars 2020, adjugeait le contrat 2019 SP 003A à la firme 6739741 Canada inc. (Gestion DMJ) pour la fourniture des matériaux, de la main-d'œuvre et des équipements nécessaires pour la réalisation des travaux de mise aux normes mécanique et électrique au Quartier général de police et au poste de police de Hull, pour un montant total approximatif de 779 571,89 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE trois ordres de changement (OC-02, OC-03 et OC-07) pour travaux additionnels pour un montant total de 15 518,65 \$ incluant les taxes, ont déjà été approuvés par la délégation de pouvoir numéro 171248;

CONSIDÉRANT QUE le Service de police souhaite réaménager les locaux du Centre primaire après les travaux du contrat 2019 SP 003A et que le futur projet comprend de nouveaux besoins en électricité et en mécanique qui n'avaient pas été pris en compte lors de la préparation des plans et devis pour le contrat 2019 SP 003A;

CONSIDÉRANT QU'un avenant au mandat de services professionnels 2018 SI 061 a dû être octroyé à la firme Cosmel pour évaluer les nouveaux besoins en électricité et en mécanique pour le projet de réaménagement des locaux du Centre primaire;

CONSIDÉRANT QUE la firme Cosmel confirmait dans son rapport du 5 décembre 2019, que la capacité des équipements majeurs qui avait été spécifiée dans les documents de l'appel d'offres 2019 SP 003A devait être revue à la hausse afin de répondre aux nouveaux besoins en électricité et en mécanique du futur projet de réaménagement des locaux du Centre primaire (ordre de changement OC-01);

CONSIDÉRANT QU'après vérifications, le Service des infrastructures recommande d'approuver le montant supplémentaire de 103 095,67 \$ incluant les taxes, pour l'ordre de changement OC-01, portant ainsi la valeur totale du contrat au montant de 898 186,21 \$ incluant les taxes :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine le montant de 15 518,65 \$ incluant les taxes, pour les ordres de changement OC-02, OC-03 et OC-07 déjà approuvés par délégation de pouvoir numéro 171248;
- approuve le montant de 103 095,67 \$ incluant les taxes, sans impact budgétaire, pour l'ordre de changement OC-01.

Le coût total de ce contrat représente un montant de 898 186,21 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30841-001-94936	94 140,08 \$	Mise aux normes du Centre d'appels urgents-911 et du Centre de relève – 15-2056 - Mise aux normes du Centre d'appels urgents-911
04-13493	4 483,40 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	4 472,19 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 8 octobre 2020.

Adoptée

CE-2020-624

MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT – CÉDRIC TESSIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète des modifications à la signalisation de stationnement sur la rue de l'Hôtel-de-ville, dossier RS-20-168, comme illustré au plan numéro CRO-20-362 du 18 août 2020, le tout afin de :

Implanter une zone d'arrêt interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
De l'Hôtel-de-Ville	Sud	De la rue Laurier, sur une distance de 28 m vers l'ouest	En tout temps
De l'Hôtel-de-Ville	Sud	D'un point situé à 48 m à l'ouest de la rue Laurier sur une distance de 25 m vers l'ouest	En tout temps Excepté autobus

Implanter une zone de stationnement interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
De l'Hôtel-de-Ville	Sud	D'un point situé à 28 m à l'ouest de la rue Laurier, sur une distance de 20 m vers l'ouest	En tout temps Excepté pour débarcadère

Implanter une zone de stationnement avec horodateur :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
De l'Hôtel-de-Ville	Sud	D'un point situé à 191 m à l'ouest de la rue Laurier, sur une distance de 9 m vers l'ouest	7 h à 17 h Lundi au vendredi

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans les zones de stationnement mentionnées aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-362 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-625

MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE DOUCET - DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINTE-LOUISE BOUDRIAS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète une modification à la signalisation de stationnement sur la rue Doucet, dossier RS-20-178, comme illustré au plan numéro CRO-20-388 du 31 août 2020, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Doucet	Ouest	De la rue de la Guadeloupe, sur une distance de 16 m vers le sud	En tout temps

Implanter une zone d'arrêt interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Doucet	Ouest	D'un point situé à 16 m au sud de la rue de la Guadeloupe, sur une distance de 87 m vers le sud	14 h 30 à 15 h 30 Lundi au vendredi Septembre à juin Excepté autobus

Implanter une zone de stationnement limité :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Doucet	Ouest	D'un point situé à 16 m au sud de la rue de la Guadeloupe, sur une distance de 87 m vers le sud	15 minutes 7 h à 14 h 30 et de 15 h 30 à 17 h Lundi au vendredi Septembre à juin

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans les zones de stationnement mentionnée aux présentes.

La signalisation sera mise en place par l'entrepreneur en charge des travaux sur la rue, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-388 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-626

SOUSSION 2020 SP 111 - RÉFECTION DE LA RUE LABELLE, ENTRE LA RUE GAMELIN ET LE BOULEVARD MONTCLAIR - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINT-RAYMOND - LOUISE BOUDRIAS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Eurovia Québec Construction inc., 20, rue Émile-Bond, Gatineau, Québec, J8Y 3M7, pour les travaux de la réfection de la chaussée de la rue Labelle, entre la rue Gamelin et le boulevard Montclair, sur une longueur totale d'environ 365 m, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant approximatif de 758 048,69 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 8 septembre 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30848-020-94937	692 199,49 \$	Réseau routier et nouveaux trottoirs - Milieu urbain - 18-3049 – Rue Labelle : Boulevard Montclair et rue Gamelin
04-13493	32 965,81 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	32 883,39 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 8 octobre 2020.

Adoptée

CE-2020-627

AUTORISER LA FIRME WSP À DÉPOSER DES DEMANDES D'APPROBATION AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LE PROJET DE RECONSTRUCTION DU SENTIER DU VALLON - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR – RENÉE AMYOT

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2020-69 du 12 février 2020, adjugeait à la firme WSP Canada inc., un contrat pour les services professionnels pour les services consultatifs, l'élaboration de concepts, les services de coordination, les études préparatoires, la préparation de plans, devis et documents d'appel d'offres, ainsi que les services durant la construction pour le projet de reconstruction du sentier du Vallon;

CONSIDÉRANT QUE le projet de reconstruction du sentier du Vallon, est assujéti à des autorisations du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC), en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*;

CONSIDÉRANT QUE le projet de reconstruction du sentier du Vallon, pourrait être assujéti à d'autres autorisations gouvernementales;

CONSIDÉRANT QU'une résolution de la Ville est requise pour autoriser la firme mandatée à déposer les demandes d'autorisation et le certificat de conformité des travaux au nom de la Ville auprès des autorités compétentes :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- autorise la firme WSP Canada inc. à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux au MELCC, et à présenter, tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour la reconstruction du sentier du Vallon;
- autorise la firme WSP Canada inc. à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux aux autorités compétentes en la matière, si la situation est rendue nécessaire, et à présenter tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet de reconstruction du sentier du Vallon;
- confirme son engagement à soumettre au MELCC et aux autorités concernées, au plus tard 60 jours après la fin des travaux ou selon les délais prescrits, une attestation signée par un ingénieur ou un professionnel autorisé, selon le cas, quant à la conformité des travaux avec les autorisations accordées.

Adoptée

CE-2020-628

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT ACTIF DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS (VÉLOCE III) - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE LIMBOUR, DE POINTE-GATINEAU ET DU VERSANT - RENÉE AMYOT, MYRIAM NADEAU ET DANIEL CHAMPAGNE

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec (MTQ) a un Programme d'aide financière du développement des transports actifs dans les périmètres urbains (Véloce III) dont la subvention maximale accordée aux municipalités pour un projet est de 50 % des dépenses admissibles;

CONSIDÉRANT QUE trois projets sont admissibles au programme d'aide pour l'année financière 2020-2021 du gouvernement du Québec, soit :

- La réfection de la piste multifonctionnelle en site propre en rive nord du boulevard La Vérendrye Ouest, à proximité de l'intersection avec la rue Saint-Louis, représentant approximativement 150 m de piste multifonctionnelle dans le district électoral de Limbour;
- La réfection de la piste multifonctionnelle en site propre en rive sud de la rue Jacques-Cartier à deux endroits, face aux 1139 et 1307, rue Jacques-Cartier, représentant une longueur totale approximative de 175 m de piste dans le district électoral de Pointe-Gatineau;
- L'inversion de l'emplacement entre le trottoir et la piste multifonctionnelle en rive est du boulevard de la Cité, entre les boulevards de la Gappe et Maloney, représentant une longueur totale approximative de 240 m de piste dans le district électoral du Versant;

CONSIDÉRANT QUE selon le Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, une résolution du comité exécutif est requise pour toute demande de subvention de plus de 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte :

- d'approuver le dépôt par le Service des infrastructures de trois demandes de subvention auprès du MTQ dans le cadre du Programme d'aide financière du développement des transports actifs dans les périmètres urbains (Véloce III);
- de confirmer l'engagement de la Ville de Gatineau à payer sa part des coûts admissibles et non admissibles aux projets et payer les coûts d'exploitation continue de ces derniers.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe ou l'assistante-greffière sont autorisés à signer tous documents concernant cette demande.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 octobre 2020.

Adoptée

CE-2020-629

SOUSSION 2020 SP 299 - ENTRETIEN DES CHAUDIÈRES DE L'USINE D'ÉPURATION - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme 3663981 Canada inc. - Alpha Combustion, 435, boulevard Saint-René Est, Gatineau, Québec, J8P 8A5, pour l'entretien et réparation préventifs annuels des trois chaudières Volcano pour un montant approximatif pour trois ans de 166 729,86 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 11 août 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-41410-542 - Traitement des eaux usées Gatineau – Procédés – Entretien des équipements.

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires aux budgets des années 2021 à 2023 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 octobre 2020.

Adoptée

CE-2020-630

AUTORISER UN MONTANT SUPPLÉMENTAIRE POUR UNE QUANTITÉ SUPPLÉMENTAIRE DE LOCATION DE CAMIONS 10 ROUES AVEC ÉQUIPEMENT DE DÉNEIGEMENT - SOUMISSION 2018 SP 102 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2018-485 du 27 juin 2018, adjugeait un contrat à la firme Location de camions Excellence PacLease, Division de camions Excellence Peterbilt, 1041, rue Nobel, Sainte-Julie, Québec, J3E 1Z4, pour la location de trois camions 10 roues avec équipement de déneigement, pour un montant total approximatif pour une saison de 169 875,56 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par ses résolutions numéros CE-2019-277 du 24 avril 2019 et CE-2020-250 du 29 avril 2020, a autorisé le Service des travaux publics à se prévaloir de la première et la deuxième période optionnelle prévue au contrat, soit pour les hivers 2019-2020 et 2020-2021;

CONSIDÉRANT QUE l'article 4 du « Cahier des charges particulières », que les quantités indiquées à la formule de soumission sont inscrites à titre indicatif seulement et pourront varier à la hausse ou à la baisse selon les besoins réels en cours de contrat :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise un montant additionnel de 58 797,39 \$ incluant les taxes, pour la location d'un camion supplémentaire, à la firme Location de camions Excellence PacLease, Division de camions Excellence Peterbilt, 1041, rue Nobel, Sainte-Julie, Québec, J3E 1Z4, sur la base des prix unitaires apparaissant à la formule de soumission, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres 2018 SP 102.

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget de l'année 2021 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-31310-516-94938	21 475,94 \$	Déblaiement et enlèvement de la neige – Location LT - Machinerie
04-13493	1 022,79 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 020,23 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 13 octobre 2020.

Adoptée

CE-2020-631

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 34 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 37 - LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 37 AINSI QUE LA LISTE D'EMBAUCHES NUMÉRO 37

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 34, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 37, la liste des réquisitions numéro 37 ainsi que la liste des embauches numéro 37 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 34	Pièces de comptes à payer	29 078,75 \$	21 au 25 septembre 2020
Liste PD numéro 37	Pièces de comptes à payer	1 018 094,88 \$	21 au 25 septembre 2020
Liste des réquisitions numéro 37	Pièces de comptes à payer	5 216,50 \$	21 au 25 septembre 2020
Liste des embauches numéro 37	Embauche du personnel temporaire	646 494,15 \$	13 au 19 septembre 2020

Un certificat du trésorier a été émis le 8 octobre 2020.

Adoptée

CE-2020-632

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 35 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 38 - LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 38 AINSI QUE LA LISTE D'EMBAUCHES NUMÉRO 38

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 35, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 38, la liste des réquisitions numéro 38 ainsi que la liste des embauches numéro 38 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 35	Pièces de comptes à payer	4 207,63 \$	28 sept. au 2 octobre 2020
Liste PD numéro 38	Pièces de comptes à payer	480 094,16 \$	28 sept. au 2 octobre 2020
Liste des réquisitions numéro 38	Pièces de comptes à payer	5 127,94 \$	28 sept. au 2 octobre 2020
Liste des embauches numéro 38	Embauche du personnel temporaire	345 215,04 \$	20 au 26 septembre 2020

Un certificat du trésorier a été émis le 8 octobre 2020.

Adoptée

CÉDRIC TESSIER
Conseiller et président
Comité exécutif

M^e GENEVIÈVE LEDUC
Greffière
Comité exécutif